

Séismes des 16 et 17 juin 2023, retour sur le questionnaire

Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

Le 19 mars dernier, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des Frontenaysiens qui avaient déclaré des dommages suite au séisme du 16 juin 2023 et sa réplique du 17 juin. Vous avez été soixante-deux familles à avoir pris le temps de compléter celui-ci, apportant des éléments nouveaux - expertises, devis, photos,... - et nous vous en remercions.

Nous sommes conscients du caractère parfois fastidieux de cet exercice et apprécions le temps que vous avez pu y consacrer. L'enquête contenait 52 questions et sept volets ayant trait aux séismes des 16 et 17 juin et dommages occasionnés par ceux-ci.

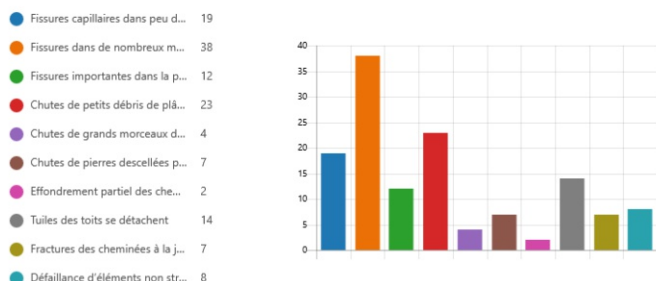
L'étude des réponses apportées permet à la commune de poursuivre les démarches en vue d'être reconnue en état de catastrophe naturelle.

Nous vous remercions encore une fois pour le temps que vous avez consacré au questionnaire. C'est un signe de soutien et de confiance dans les démarches que nous faisons pour les habitants de notre commune.

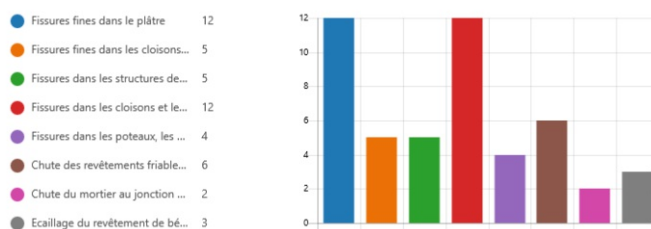
Je reste à votre disposition et à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

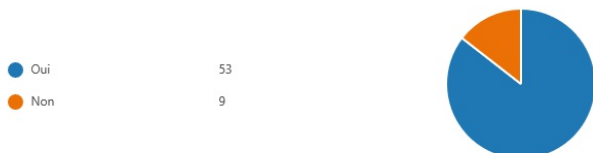
37. Quels types de dégâts consécutifs au séisme avez-vous constaté Sur les biens maçonnés :



38. Quels types de dégâts consécutifs au séisme avez-vous constaté sur les biens en béton armé :



42. Avez-vous fait une déclaration au titre de la reconnaissance en catastrophe naturelle



43. Avez-vous une déclaration de sinistre auprès de votre assureur



S'abonner

www.frontenay-rohan-rohan.fr

